

----- Message transféré -----

**Sujet** :[INTERNET] Objet : projet d'arrêté portant ouverture et clôture de la chasse pour la campagne 2024-2025 dans le département de la Sarthe.AVIS DÉFAVORABLE Outre le fait que la venerie sous terre est une pratique cruelle qui ne devrait plus existerLa convention de Berne emet des conditions et nous savons que vous ne les reunissez pas.Il y a eu des dégâts : les avez vous quantifiés? Sont ils récurrents?Si oui quelle autre solution alternative que l'appel au deterrage avez vous mis en place?Enfin avez vous mesuré

**Date** :Tue, 02 Apr 2024 21:51:54 +0200

**De** :

**Pour** :pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Objet : projet d'arrêté portant ouverture et clôture de la chasse pour la campagne 2024-2025 dans le département de la Sarthe.

#### AVIS DÉFAVORABLE

Outre le fait que la venerie sous terre est une pratique cruelle qui ne devrait plus exister

La convention de Berne emet des conditions et nous savons que vous ne les reunissez pas.

Il y a eu des dégâts : les avez vous quantifiés? Sont ils récurrents?

Si oui quelle autre solution alternative que l'appel au deterrage avez vous mis en place?

Enfin avez vous mesuré l'impact de votre pratique sur la survie de la population des Blaireaux?

Vous avez obtenu une periode supplémentaire du mois de juin. Vous tuerez donc beaucoup de blaireautins, puisqu'il y a eu les naissances avant et les petits sont encore dépendants de leurs parents.

Et vous demandez encore une période complémentaire de juillet à septembre?

C'est honteux.

Avis défavorable

Cordialement

Khalil Mehanna